

28 jan 2015 -17:39

Appartient à Conseil des ministres du 30 janvier 2015

Accord entre le Royaume de Belgique et Bioversity International

Le Conseil des ministres a approuvé l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord entre le Royaume de Belgique et Bioversity International*, modifiant l'accord de siège entre la Belgique et l'International Plant Genetic Resources Institute**.

L'accord remplace le nom de *International Plant Genetic Resources Institute* (IPGRI) par le nouveau nom *Bioversity International*, en spécifiant que *Bioversity International* reprend en Belgique tous les droits et obligations de IPGRI. En outre, la situation existante de l'exemption de l'impôt sur les revenus pour le personnel est régularisée.

* fait à Bruxelles le 3 décembre 2012

** signé à Bruxelles le 15 octobre 2003

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>